L'Aiglevilloise

La lettre d'information semestrielle de la commune d'Aigleville - Numéro 3 – Juillet 2004

Edito

L'Aiglevilloise souffle sa première bougie.

Pour débuter notre deuxième année, nous vous proposons dans cette édition le second volet du dossier réservé à l'histoire de la Mairie.

Cette fois-ci encore, nous vous faisons partager des documents d'archives uniques.

Après l'Eglise et la Mairie, le prochain numéro sera consacré à une activité insolite développée autrefois à Aigleville.

Bonne lecture et bonnes vacances à toutes et à tous.

La Rédaction

La Rédaction

Isabelle Bessac
Béatrice Vallengelier
Serge Gueguen
Patrick Ménard

Mise en page
AZILIS

L'Aiglevilloise est éditée par la mairie d'Aigleville.

L'Aiglevilloise
Mairie d'Aigleville
1 rue André Rouillé
27120 Aigleville

journal@aigleville.fr.st

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En septembre 2001, le conseil municipal décide la restauration de la toiture de l'église.

Il aura fallu trois ans pour obtenir les subventions et réaliser les travaux. Le montant définitif vous sera communiqué au prochain numéro.

Nous aurons une pensée pour notre chère église, élément de notre patrimoine, quelles que soient les opinions de chacun d'entre nous.

Michel Ménard
Maire d'Aigleville

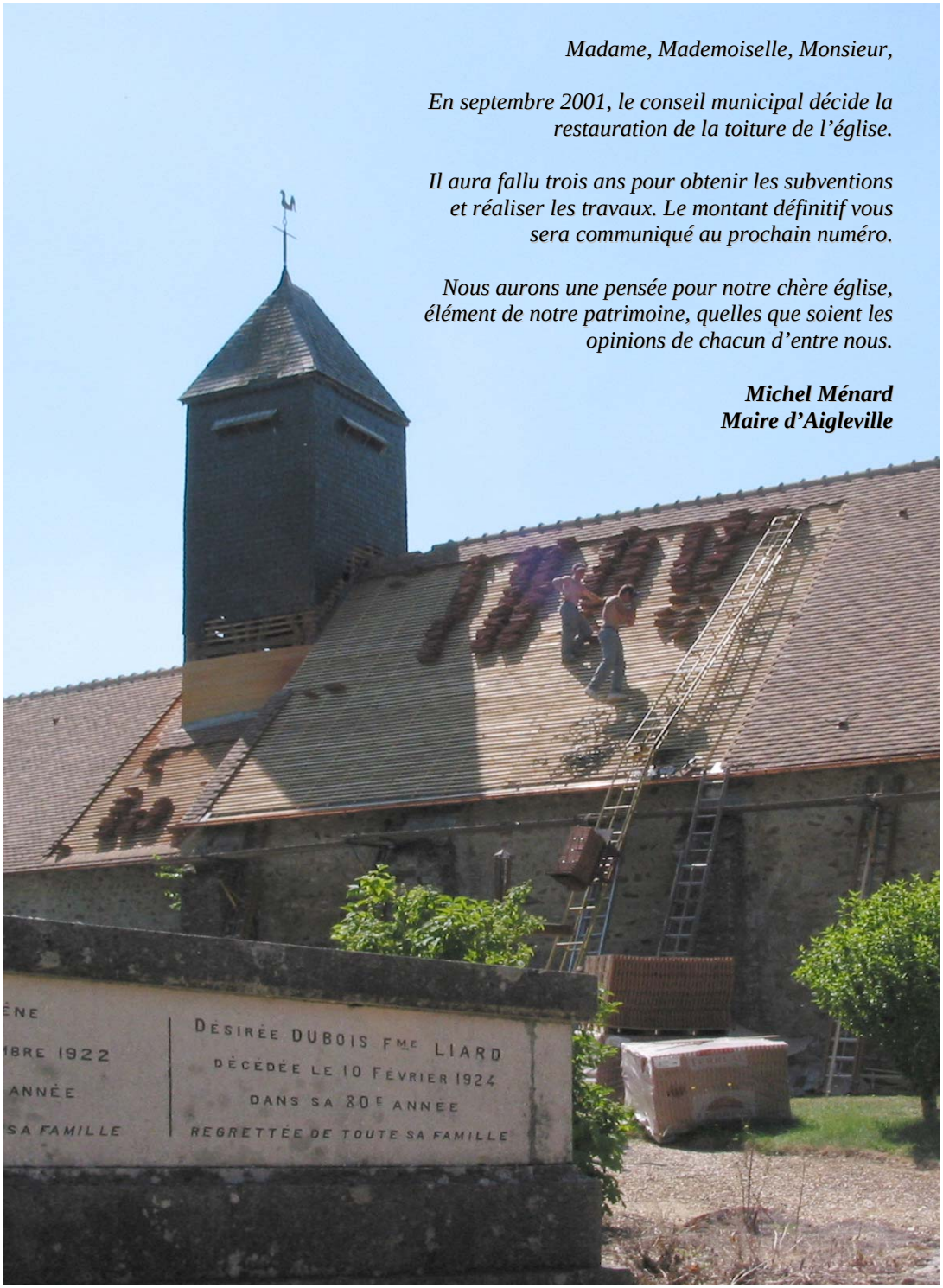

Sommaire

Page 2
Aigleville et son histoire : La construction de la Mairie (2éme volet)

Page 3
Les déchets
La carte communale
L'église et son coq

Page 4
Informations pratiques

Il y a 60 ans... La Libération de l'Eure

Nous célébrons cette année le 60ème anniversaire du débarquement des troupes alliées le 6 juin 1944.

Voici les dates clés de la libération de notre département…

19 août : Vernon

La ville est libérée par la Résistance, sans l'intervention directe des alliés. Ce sont les Francs-Tireurs des groupes "Résistance", "Vengeance", FTP et OCM qui luttent et libèrent la ville.

22 août : Pacy

Dès le 19 août et pendant trois jours, la bataille fait rage entre les Américains de la 5ème DB et les Allemands de la 17ème SS Panzer. La ville est libérée le 22 août.

23 août : Evreux

Les Américains de la 30ème Division d'Infanterie du Général Hobbs entrent dans la ville le 23 août. Trois régiments participent à la libération des habitants : le 117ème RI du Colonel Johnson, qui arrive le soir du 22 août par le sud, remonte de Nonancourt jusqu'aux portes de la ville ; les 119ème et 120ème RI du Colonel Sutherland prennent position au nord d'Evreux. Ce sont eux qui libèreront Louviers le 25 août. Dans la cour de la Préfecture, la première Jeep est accueillie dans l'enthousiasme général. Les soldats allemands, quant à eux, ont fui la ville depuis la veille.

Aigleville et son Histoire, la Construction de la Mairie

Après avoir obtenu le terrain en 1867, le Conseil Municipal lance la construction de la salle de Mairie en 1869, sur la base d'un devis établi le 18 mai 1866.

Le coût des travaux est alors estimé à 2 100 francs. A cette époque, la commune dispose d'un budget de 3 379,06 francs. Afin de financer cette construction, la municipalité a recours à l'impôt extraordinaire.

Les travaux s'achèvent à l'automne 1869 sur le montant de 2 515,38 francs (cf. le récapitulatif ci-dessous). Il s'avère que le

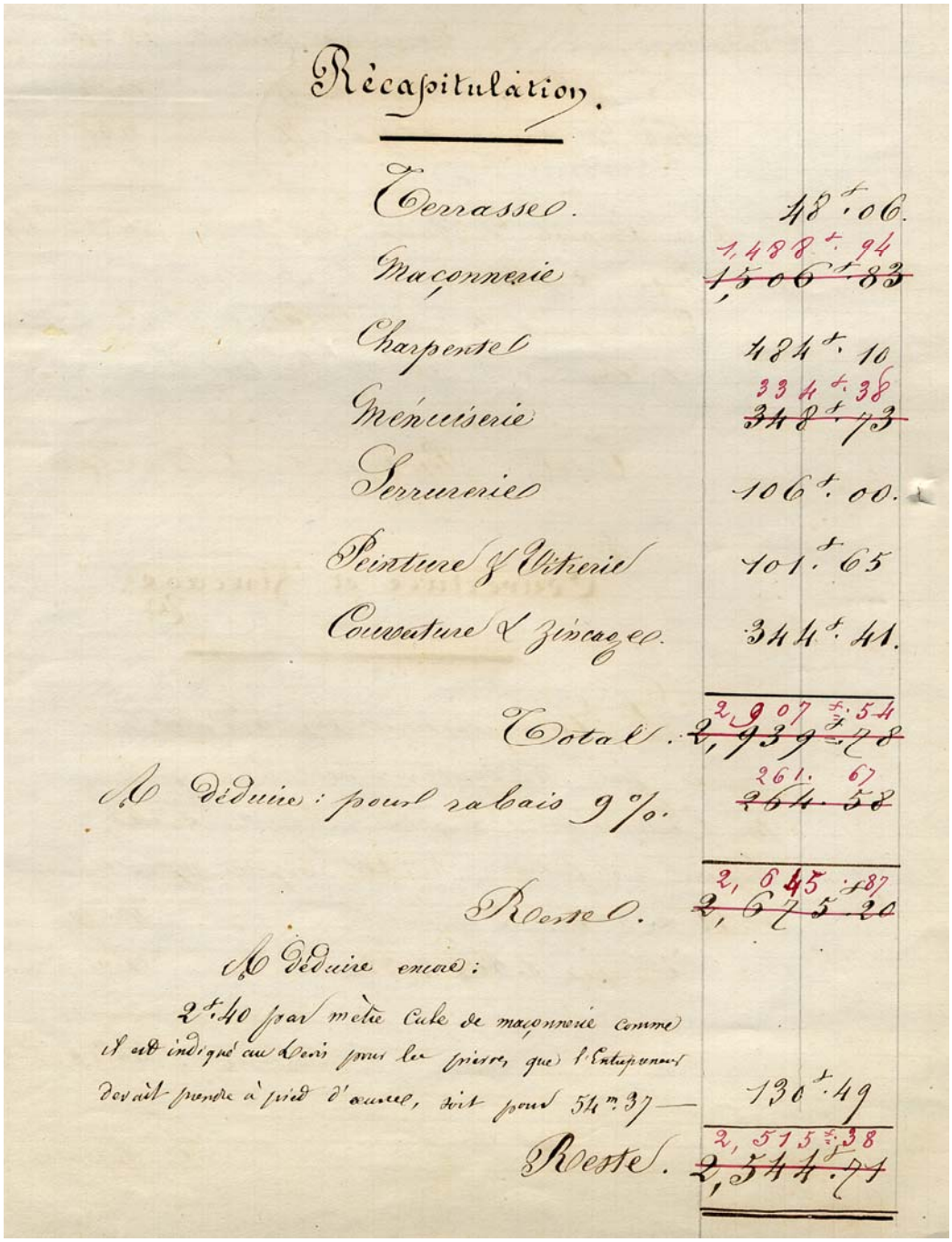

Récapitulation.

Terrasse.	48f.06.
Maçonnerie	1,488f.94 ~~1,506f.83~~
Charpente	484f.10
Menuiserie	334f.38 ~~348f.73~~
Serrurerie	106f.00.
Peinture & Vitrerie	101f.65
Couverture & zincage.	344f.41.
Total.	2,907f.54 ~~2,939f.78~~
A déduire : pour rabais 9%.	261.67 ~~264.58~~
Reste.	2,645f.87 ~~2,675.20~~
A déduire encore : 2f.40 par mètre cube de maçonnerie comme il est indiqué au devis pour les pierres, que l'Entrepreneur devait prendre à pied d'œuvre, soit pour 54m.37 —	130f.49
Reste.	2,515f.38 ~~2,544f.71~~

coût des travaux réalisés est supérieur au devis initial, entraînant une observation de Monsieur le Préfet de l'Eure de l'époque le 9 février 1870 (cf. document annexe).

Comment le Conseil Municipal finança-t-il la différence ? Les archives aujourd'hui en possession de la Mairie ne nous permettent pas de fournir la réponse à cette question…

Déchets : appel au sens civique…

Nous vous rappelons que le site de dépôt de déchets mis à disposition par la municipalité au bout du Chemin des Côtes est exclusivement réservé aux habitants d'Aigleville.

Il ne doit y être déposé que des déchets verts (sans sac plastique), du bois, ou des gravats, et uniquement aux endroits indiqués par les panneaux que vous trouvez sur place.

Pour les autres types de déchets, la déchetterie de Saint Aquilin est ouverte les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h30 et le samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Si vous constatez des abus sur l'usage de ce site (personnes hors commune ou dépôts de déchets illicites) n'hésitez pas à en faire part au Maire ou aux membres du Conseil Municipal.

La préservation de ce site est l'affaire de tous... Trop d'abus conduiront à sa fermeture.

La Carte Communale

Vous avez peut être entendu parler ces temps derniers, du projet de carte communale.

Ce document d'urbanisme simplifié est en cours d'élaboration. Il détermine pour les années à venir, l'évolution possible de la commune en termes de constructions habitables. Dans le numéro de décembre, nous vous expliquerons le besoin de cette carte pour la commune d'Aigleville.

L'Eglise : l'ancien Coq fait place au nouveau...

Dimanche 27 juin, certains d'entre vous ont assisté à la présentation de « Chanteclair » descendu de son perchoir. Après de très nombreuses années passées au sommet du clocher, il nous a semblé nécessaire de le cloner…

La recette de saison :

Pour agrémenter vos barbecues de l'été :

Le Clafoutis aux cerises...

Pour 4 à 6 personnes :

500 g de cerises noires
30 g de beurre (pour le plat)
100 g de farine,
100 g de sucre
une pincée de sel
4 oeufs
¼ litre de lait
3 cuillers à soupe de kirsch

Lavez et équeutez les cerises, disposez-les dans le fond d'un plat en pyrex beurré (le plat doit pouvoir aller à table).

D'autre part, faites une fontaine avec la farine, au centre, mettez le sucre, le sel et les oeufs.

Délayez progressivement en remuant à la cuillère en bois (comme pour faire une pâte à crêpes), puis ajoutez peu à peu le lait.

Parfumez à volonté avec le kirsch, versez sur les cerises, et faites cuire 30 minutes environ à four chaud.

Servez tiède dans le plat de cuisson.

En principe, on ne dénoyaute pas les cerises, le dessert est alors plus parfumé (mais un peu plus difficile à manger)...

Bon appétit !

Etat Civil

Naissances

Nathan DUBOIS est né le 18 mai 2004.

Mariages

Grégory BERTRAN et Françoise MAIGRE se sont unis le 15 mai 2004.

Agenda

14 juillet

Fête Communale : rendez-vous à 10h00 à la Grange pour le départ de la traditionnelle ballade, puis à partir de 19h00, toujours à la Grange, pour le repas du soir.

Le comité des fêtes

Président :
Jean-Marie Dumont

Vice président :
Serge Gueguen

Secrétaire :
Patrick Ménard

Membres :
Sophie Heymonet
Jean-Paul Medam
Antoinette Ogier
Philippe Thélohan

Commerçants ambulants

Boulangerie (Abdahla)
mardi, jeudi, samedi vers 8h30

Charcuterie (Gohel)
mercredi vers 14h00

Charcuterie, boucherie, épicerie, traiteur (Chéron)
mardi vers 13h00

Ramassage des ordures

Le cycle de ramassage des ordures ménagères a été récemment modifié.

Les poubelles "vertes" sont collectées dorénavant le vendredi matin. Il est donc conseillé de les sortir le jeudi soir.

Les poubelles "jaunes" (collecte sélective) sont ramassées le vendredi matin, uniquement les semaines impaires (donc tous les 15 jours).

Au cas où il y aurait un jour férié dans la semaine le ramassage aura lieu le samedi.

Le prochain passage des "monstres" à Aigleville est prévu le vendredi 26 novembre.

Exposition "Artisanat et Collections"

Vous dessinez, vous peignez, vous faites de la broderie, de la peinture sur soie, vous réalisez des objets... Vous collectionnez les vieux outils, les boîtes de Camembert...

Quel que soit votre hobby, quelle que soit votre collection, le Comité des Fêtes vous propose de faire partager votre passion en organisant une exposition dans le courant du mois de septembre.

Si vous souhaitez exposer, contactez Serge Gueguen – 21 rue Voltaire Pin (en semaine à partir de 19h30).

Le conseil municipal

Maire :
Michel Ménard

1er adjoint :
Gérard Brantes

2ème adjoint :
Alain Letensorer

Conseillers :
Isabelle Bessac
Jean-Marie Dumont
Serge Gueguen
Sophie Heymonet
Sébastien Letensorer
Jean-Paul Medam
Béatrice Vallengelier

La Mairie est ouverte les lundi et jeudi de 17h30 à 18h30.

Mairie d'Aigleville
1 rue André Rouillé
27120 Aigleville
tél : 02.32.26.10.80

Pour tout savoir sur vos démarches administratives :
www.service-public.fr

Les beaux jours sont là, propices aux travaux d'extérieur… Rappel sur les horaires autorisés par arrêté préfectoral

Les travaux momentanés de bricolage et jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc… ne peuvent être effectués que dans les créneaux horaires suivants :

- du lundi au vendredi :
  de 8h30 à 19h30
- le samedi :
  de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés :
  de 10h00 à 12h00

L'équipe de rédaction de l'Aiglevilloise remercie l'entreprise ***Colas Peinture*** qui participe financièrement à l'impression de ce numéro.

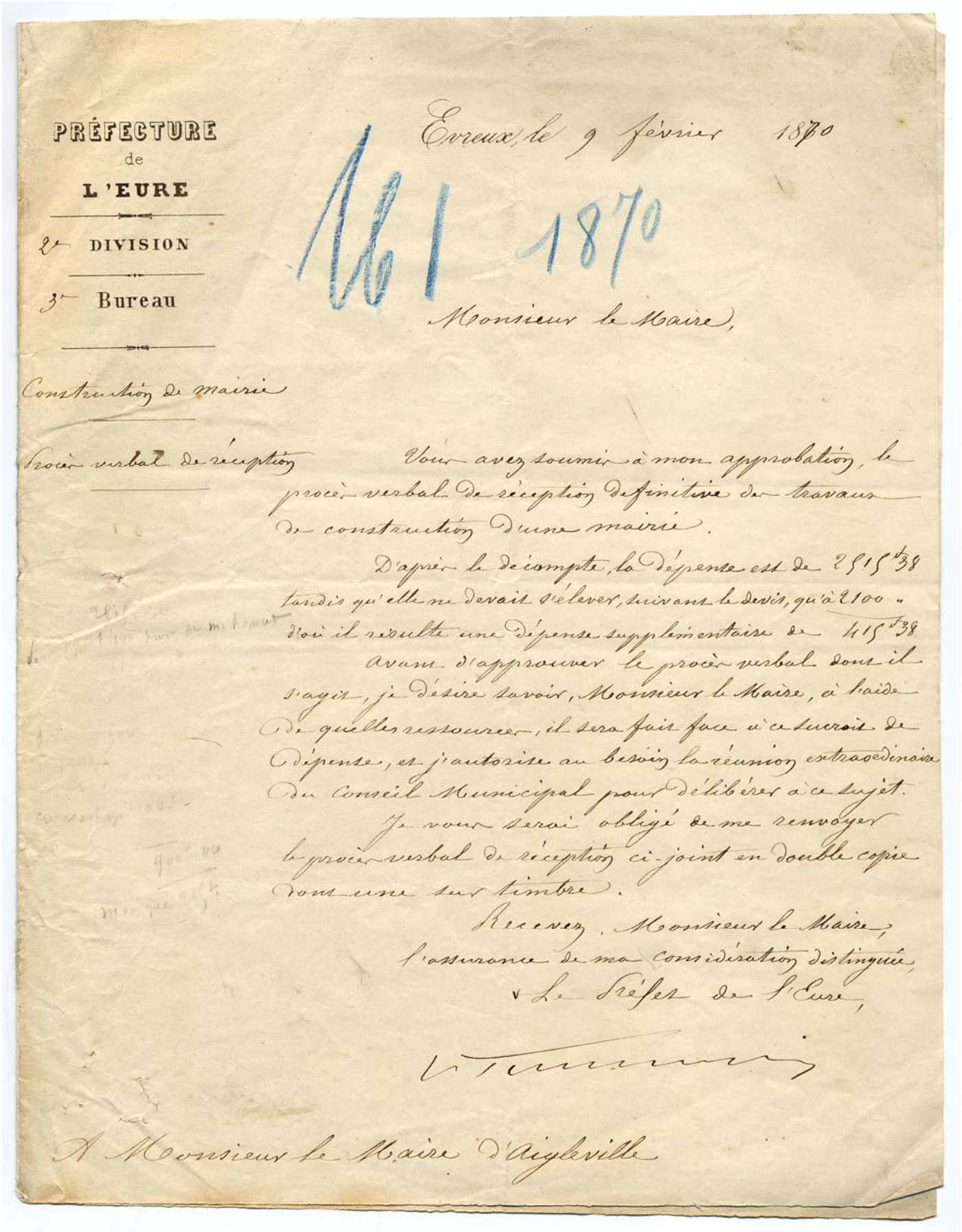

PRÉFECTURE
de
L'EURE

2e DIVISION

3e Bureau

Construction de mairie

Procès verbal de réception

Evreux, le 9 février 1870

Ab 1 1870

Monsieur le Maire,

Vous avez soumis à mon approbation, le procès verbal de réception definitive des travaux de construction d'une mairie.

D'après le décompte, la dépense est de 2515f38 tandis qu'elle ne devait s'élever, suivant le devis, qu'à 2100 " d'où il résulte une dépense supplémentaire de 415f38

Avant d'approuver le procès verbal dont il s'agit, je désire savoir, Monsieur le Maire, à l'aide de quelles ressources, il sera fait face à ce surcroit de dépense, et j'autorise au besoin la réunion extraordinaire du Conseil Municipal pour délibérer à ce sujet.

Je vous serai obligé de me renvoyer le procès verbal de réception ci-joint en double copie dont une sur timbre.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée,

Le Préfet de l'Eure,

[signature]

A Monsieur le Maire d'Aigleville

Lettre de Monsieur le Préfet de l'Eure à Monsieur le Maire d'Aigleville